

Volet B**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge

12304711



Déposé
11-09-2012

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/09/2012 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0479.661.535
Dénomination (en entier): **VALVES MAINTENANCE & NEGOCE**
 (en abrégé): **VALMA**
Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée
Siège : 4530 Villers-le-Bouillet, Rue de la Métallurgie 25
 (adresse complète)
Objet(s) de l'acte : **Modification**

D'un acte reçu par Maître Etienne CAPRASSE, notaire à Grâce-Hollogne, le cinq septembre deux mil douze, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire de la société, a pris les décisions suivantes:

1) L'assemblée a décidé de modifier la dénomination sociale de la société en «SOCOMEPA».

L'assemblée a décidé en conséquence, de remplacer le texte de l'article deux des statuts par ce qui suit :

Elle est dénommée «SOCOMEPA».

2) L'assemblée a décidé de transférer le siège d'exploitation de la société à l'adresse suivante : 4040 Herstal, Les Hauts Sarts, Troisième Avenue, 15.

L'assemblée a décidé en conséquence de remplacer le deuxième paragraphe de l'article trois des statuts par ce qui suit :

Un siège d'exploitation est établi à 4040 Herstal, Les Hauts Sarts, Troisième Avenue, 15.

3) A) A l'unanimité, tous les associés ont dispensé Monsieur le Président de donner lecture du rapport du gérant exposant la justification détaillée de la modification proposée à l'objet social et de l'état arrêté à la date du trente juin deux mil douze y annexé; tous les associés reconnaissant avoir reçu une copie de ce rapport et en avoir pris connaissance.

B) L'assemblée a décidé de modifier l'objet social de la société et en conséquence de remplacer le texte actuel de l'article y relatif, comme suit :

« La société a pour objet, pour compte propre, pour compte de tiers ou en participation, en Belgique ou à l'étranger:

-bureau d'études industrielles et commerciales ;

-constructions mécaniques, constructions métallique et chaudronnerie, réalisation et montage d'ensembles industriels, couverture et bardage de bâtiments, maintenance industrielle, travaux de ferronnerie, travaux de tuyauterie, réalisation de travaux hydrauliques, construction et montage de barrières et portails, construction et montage de

cuves et silos, achat et vente d'équipements industriels, réalisation et montage de machines de refroidissement, de séchage, de lavage, de traitement chimique, réalisation et montage d'installations d'ensachage et de vidage de sacs et big-bags, réalisation d'installations de manutention, amélioration et sécurisation d'équipements industriels, automation, construction et réparation de remorques, travaux de manutention, conseil en prévention et sécurité, négoce de matériaux, de machines, d'équipements et d'installations industrielles, maintenance de matériel industriel tel que par exemple, pompes, agitateurs, entraînements, négoce de matériel de manutention, achat et vente de fourniture ou service nécessaires à la réalisation des activités reprises ci-avant ;

-bureau d'études, de consultance et de conseils dans ces domaines d'activités.

Elle peut notamment se porter caution et donner toute sûreté personnelle ou réelle en faveur de toute personne ou société liée ou non.

Elle peut accomplir toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet.

Elle peut s'intéresser par toutes voies dans toutes sociétés, associations ou entreprises ayant un objet similaire ou connexe au sien ou susceptible de favoriser le développement de ses activités.

La société peut être administrateur, gérant ou liquidateur. »

4) L'assemblée a conféré tous pouvoirs au gérant pour l'exécution des résolutions qui précèdent.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.

MAITRE ETIENNE CAPRASSE, NOTAIRE A GRACE-HOLLOGNE.

-Expédition de l'acte ; statuts coordonnés.